

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009

Questions écrites déposées par M. Gautrelet

Les récentes nuisances causées sur la voirie du hameau de Vaucelas par le flux incessant des camions dits « jaunes » de la société Malguy sont considérables : routes défoncées, chaussées impraticables, chemins de randonnées détruits. Est-il prévu une remise en l'état du hameau ? Est-il demandé une participation financière de la dite société et de son bailleur ? Est-il prévu une réparation auprès des riverains ? Par extension, quand le projet de tout-à-l'égout verra-t-il le jour pour ce hameau ?

Réponse de M. BOURGEOIS.

L'implantation illégale de la Société Malguy à la Ferme du Touchet a fait l'objet d'un arrêté le 22 mai 2008 réglementant la circulation Route de Vaucelas et interdisant la circulation des véhicules de plus de 3.5 T, sauf livraisons et activités agricoles.

Cette implantation illégale fait actuellement l'objet d'un recours administratif.

La chaussée sera remise en état en fonction du planning des travaux, qui est en cours d'élaboration.

L'installation du tout-à-l'égout étant un engagement de la mandature, il sera réalisé.

La vitesse excessive constatée aux abords du collège et du groupe scolaire Robert Schuman perdure malgré plusieurs interpellations des parents d'élèves. Quand est-il programmé la mise en place d'une présence quotidienne de la police municipale ? Des embauches sont-elles budgétisées à cet effet ? Des liaisons douces sur l'avenue Allende seraient les bienvenues.

Réponse de M. BOURGEOIS.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan de circulation, la vitesse excessive sera prise en compte dans les travaux aux abords de l'école et du collège. La Police Municipale Intercommunale est présente de façon aléatoire aux entrées et aux sorties des 3 Groupes Scolaires. Cependant, la Police n'est constituée que de 3 agents pour 13 communes, et 14 groupes scolaires. La création d'un 4^{ème} poste est envisagée sur l'exercice 2010.

Une liaison douce sur l'avenue Salvador Allende sera étudiée dans le plan de circulation.

Lors des questions écrites transmises l'année dernière, mes précédents colistiers élus s'étaient alarmés de la dangerosité des accès au stade, de surcroît en période hivernale, où l'éclairage de la rue de la butte Saint-Martin reste défaillant. Faut-il attendre un décès comme sur le boulevard des Lavandières pour que votre équipe réagisse pour assurer la sécurité de nos sportifs et de nos enfants ?

Nous réitérons l'urgence de réaménager l'ensemble du quartier du stade avec comme double objectif le confort des riverains et la sécurité des usagers du stade.

Réponse de M. BOURGEOIS.

Sur le fonds, la question posée est légitime. La commission réfléchit à différentes solutions pour aménager le quartier. La forme de la question, quant à elle, ne grandit pas son auteur.

Par souci d'économies et de sens civique, ne serait-il pas judicieux de dresser un arrêté municipal encadrant les décorations de Noël des administrés et de la Municipalité ? Certains laissent toute la journée des centaines de lampes allumées sans aucun respect de l'environnement. Nous pourrions promouvoir l'usage de décorations naturelles (bois, feuillages...) et inciter à l'utilisation d'ampoules basse consommation.

Réponse de M. BOURGEOIS

Je ne suis pas pour tout réglementer. Je préfère faire appel au bon sens de vos concitoyens quant au respect de l'environnement. Je ne souhaite pas conseiller telle ou telle solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40.